

Intervenant :

Email :



## PUBLIC

- Elus communaux
- Agents et cadres territoriaux

**Durée** : 8 Heures

**Tarif** : 80€ de l'heure soit 640€ la journée



## MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Éligibilité au droit individuel à la formation\*
- Inscription via le budget votre collectivité\*
- Inscription individuelle



## DISPOSITIF DE SUIVI ET RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Questionnaire d'identification des besoins
- Convocation
- Attestation de participation
- Évaluation de la formation à l'issue de la journée
- Évaluation de la formation à froid



## PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour cette formation.

## ÉVALUATION :



- À une pédagogie interactive
- Au traitement de cas pratiques en cours de formation
- À des exercices et questionnaires en cours de formation
- À une évaluation à la suite de la formation



**Accessibles aux personnes en situation de handicap.**

## OBJECTIFS

**A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :**

- La réglementation
- Mieux gérer ses déchets
- Connaître les filières de valorisation

## PROGRAMME

**Rappel sur la réglementation nationale et territoriale**

- Obligation des collectivités territoriales

**Les déchets o Inertes**

- Dangereux
- Non dangereux
- Bio-déchets
- Différences entre déchets, effluents et sous-produit

**La réglementation**

- Responsabilités civiles et pénales
- Réglementation ADR
- Grenelle : taux de valorisation
- Convention de Bâle
- Nomenclature des déchets
- ICPE
- Transports et étiquetage
- Négoce
- Les obligations de suivi, de remise en état
- Les procédures

**Les différentes filières de traitement**

- Recyclage et valorisation
- Incinération
- Stockage
- Traitements chimiques

**Le plan de gestion**

- Budgétiser : aides possibles, taxes, coûts directs et indirects
- Etat des lieux des flux
- Moyens : tri sélectif, moyens matériels,
- Choisir un prestataire
- Mise en place d'un cahier des charges
- Choisir la bonne filière

**Financements**

- Financement du service public de gestion des déchets
- ADEME et AMF
- EPCI à fiscalité propre

**Le rôle de l'élu local**

- Équipe de pilotage, agenda, budget, réunions
- Savoir mener à bien (à terme) vos engagements
- Savoir sensibiliser sans montrer du doigt



## NOUS CONTACTER :

- Référente handicap :
  - E : [refhandicap@ct-iftes.com](mailto:refhandicap@ct-iftes.com)
  - T : 09 77 19 76 04
- Référente pédagogique :
  - E : [refpedagogie@ct-iftes.com](mailto:refpedagogie@ct-iftes.com)
  - T : 07.87.28.52.88
- Référente logistique :
  - E : [reflogistique@ct-iftes.com](mailto:reflogistique@ct-iftes.com)
  - T : 06.11.36.96.72

**DATE DE MISE À JOUR : 07/03/2022**

**IFTES** - 23 rue du Trou Grillon 91280 St Pierre du Perray

[www.iftes.com](http://www.iftes.com) - [contact@ct-iftes.com](mailto:contact@ct-iftes.com)

N° de siret : 88439385100024

Numéro de déclaration d'activité : 11910890891